



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif

Le 15 février 2018

Local 2413 DKN

11 h 30

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux antérieurs
4. Représentante des premières années
Voyage à Ottawa
5. Présidence
Comité action sociale
6. Vice-présidence aux finances
Troupe de théâtre
7. Vice-présidence aux affaires internes
Défilé de mode
8. Vice-présidence aux affaires socio-culturelles
Party de mi-session
9. Varia
10. Fermeture

Étaient présents :

Dany Desrosiers
Élizabeth Collin-Paré
Steven Brassard
Jessie Dumais
Vincent Anglehart

Vice-président aux affaires socio-culturelles
Représentante des premières années
Vice-président aux affaires professionnelles
Vice-présidente aux communications
Vice-président aux affaires académiques



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Gadbois

Sophie Thériault

Camille Allard-Castonguay

Mélina Roche

Président

Vice-présidente aux affaires internes

Vice-présidente aux finances

**Vice-présidente aux affaires sportives et saines habitudes
de vie**

Était absent :

Juliette Reny

Vice-présidente aux affaires externes

Invité :

Simon Barrette

Président de la Troupe de théâtre

1. Ouverture

Vincent Anglehart propose l'ouverture du conseil exécutif.

Sophie Thériault appui la proposition.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Simon Gadbois propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Aucun n'est prêt à être adopté.

4. Représentante des premières années

4.1 Voyage à Ottawa



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Élizabeth Collin-Paré explique que 112 personnes se sont inscrites au lieu de 56 attendues. Donc c'est le nombre de personnes exact pour avoir deux autobus. Elle en a discuté avec **Camille Allard-Castonguay** pendant la semaine et elle aimerait savoir si deux autobus peuvent partir à Ottawa.

Camille Allard-Castonguay dit qu'elle et **Élizabeth Collin-Paré** ont prévu qu'au total le budget était pour une cinquantaine de personnes, en toute considération elles ont établi 60 \$ par personne. Puisqu'il y a une demande pour deux autobus, **Camille Allard-Castonguay** à regarder si c'était faisable. Elle a conclu que oui c'est possible, mais que ça va rentrer dans les imprévus au début d'année. Selon elle, se serait deux autobus à 60 \$ par personne, mais l'AED va en payer 2 200 \$ au lieu de 1 200 \$ pour un autobus.

Sophie Thériault mentionne que l'un des buts de l'AED est de faire des activités pour les premières années, donc s'il faut dépenser plus, ça fait partie de cet objectif.

Camille Allard-Castonguay est d'accord et ajoute que 16 000 \$ sont prévus pour des imprévus.

Élizabeth Collin-Paré propose un deuxième autobus, ce qui entraîne une différence de prix de 1 200 \$ pour le voyage à Ottawa, le tout en considération du nombre d'inscription reçues.

Mélina Roche appui la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

5. Présidence

5.1 Comité d'action sociale

Simon Gadbois explique que le Comité d'action sociale aimerait obtenir 300 \$ supplémentaires que la commandite accordée lors du conseil consultatif qui était de 500 \$, étant donné qu'il y a eu un malentendu. Il ajoute que le comité est très actif cette année.

Vincent Anglehart veut savoir pourquoi le comité a besoin de 300 \$?

Simon Gadbois mentionne que le comité a beaucoup plus d'activités que l'an passé.

Vincent Anglehart veut savoir si c'est pour payer des dettes ou pour faire une autre activité ?

Camille Allard-Castonguay précise que c'est pour compenser le manque d'argent et pour bien finaliser leur année.

Simon Gadbois propose une commandite de 800 \$, soit une augmentation de 300 \$, pour le comité d'action sociale.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Dany Desrosiers appui la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Vice-présidence aux finances

6.1 Troupe de théâtre

Simon Barrette explique que la scénographe qui fait les décors de la pièce a besoin d'un budget pour acheter le matériel. Elle a besoin de 1 000\$. Il précise que le comité n'a pas dépensé en droits d'auteur, en costumes etc. La scénographe a besoin de l'argent, car elle ne peut l'assumer de sa poche présentement. De plus, le comité a fait beaucoup d'activités de financement. Les membres vont réussir à récolter le 1 000 \$, c'est simplement une avance dont le comité a besoin.

Jessie Dumais s'informe si le comité a prévu un plan s'il ne récolte pas l'argent nécessaire ?

Simon Barrette réexplique tous les moyens de financement mis en place par le comité.

Camille Allard-Castonguay dit qu'il faut un plan d'action pour le prêt d'argent.

Simon Barrette est d'accord. Il stipule que ce n'est pas une demande de commandite. C'est plutôt une avance d'argent qui est demandée.

Simon Gadbois demande des précisions sur les activités de financement et ce qui a été prévu.

Simon Barrette mentionne le party de financement du jeudi 29 mars, l'emballage en épicerie, les commandites des députés, la rentrée d'argent pour la vente de billets.

Vincent Anglehart ajoute que l'AED fonctionne toujours comme ça, l'argent est dépensé et ensuite il y a remboursement.

Camille Allard-Castonguay précise que l'AED ne fait pas de vote sur les prêts.

Simon Barrette dit qu'il avait mal compris la procédure alors.

Camille Allard-Castonguay explique que dans le fond l'AED cherche à savoir si le prêt sera fait à cette hauteur-là.

Steven Brassard mentionne qu'il ne comprend pas la démarche que l'AED est en train de faire.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay dit qu'il n'y a pas de vote officiel à faire.

Simon Gadbois précise que c'est un point d'information et que ce n'est pas parce que l'AED ne vote pas qu'elle ne peut pas en parler.

Simon Barrette exprime qu'il voulait simplement que l'exécutif comprenne les dépenses du comité.

Simon Gadbois demande un décorum lorsqu'il y a des points d'information.

7. Vice-présidence aux affaires internes

7.1 Défilé de mode

Sophie Thériault explique que le comité du défilé de mode va avoir un surplus d'argent et qu'il est mal à l'aise de garder le tout. Il demande s'il peut remettre le surplus à une fondation, en passant par exemple par le comité d'action sociale.

Simon Gadbois précise qu'il faut garder un fond de roulement dans le compte.

Jessie Dumais dit que l'an passé le comité n'a pas pu donner d'argent à une fondation et qu'elle est d'accord que le surplus d'argent du défilé de mode passe par le comité d'action sociale pour être remis à une fondation.

Camille Allard-Castonguay ajoute que selon les états de compte elle est d'accord.

Vincent Anglehart quitte le CE à 12 h 24.

Sophie Thériault propose que le surplus d'argent du défilé de mode de soit remis au comité d'action sociale pour être redonner à une fondation de leur choix.

Dany Desrosiers appui la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Vice-présidence aux affaires socio-culturelles

8.1 Party de mi-session



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Dany Desrosiers annonce qu'il a dépensé 300 \$ dans les deux derniers partys, plutôt que le 500 \$ habituel. Il aimerait réinvestir cet argent dans le party de mi-session. De plus, Molson donne une planche à neige de 300 \$ et 400 \$ au Village Vacances Valcartier.

Simon Gadbois propose que la planche à neige soit donnée à un comité pour les aider à se financer, car le party de mi-session n'a pas besoin de la planche à neige pour fonctionner.

Dany Desrosiers est d'accord et il veut en discuter. De plus, il essaye d'obtenir des billets pour Osheaga et pour le Festival d'été de Québec pour les faire tirer. C'est tout pour lui, c'était vraiment un point à titre informatif.

9. Varia

9.1 Facture Sodexo

Steven Brassard demande à **Camille Allard-Castonguay** de payer la facture de Sodexo.

Camille Allard-Castonguay dit qu'elle n'a pas reçu cette information, mais qu'elle va vérifier.

9.2 Facture du site internet

Jessie Dumais s'informe à **Camille Allard-Castonguay** de la disponibilité de la facture du site internet.

9.3 Facture du linge facultaire

Mélina Roche dit à **Camille Allard-Castonguay** qu'elle a besoin de la facture du linge facultaire.

9.4 Tournage Télé-Québec

Simon Gadbois dit que le mardi 20 février 2018 de 12 h 00 à 13 h 00 aura lieu le tournage pour Télé-Québec et ça prend des membres de l'exécutif pour être des figurants.

Élizabeth Collin-Paré et **Sophie Thériault** confirment leur disponibilité.

9.5 Financement troupe de théâtre

Camille Allard-Castonguay amorce la discussion sur la troupe de théâtre qui avait été commencée au point 6.1 du présent CE.

Jessie Dumais est convaincue que le comité va vendre beaucoup de billets, mais que les activités de financements seront moins rentables que ce que le comité croit.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Gadbois trouve qu'il n'y a pas de plan d'action clair pour le financement.

Sophie Thériault explique que le comité fait des activités de financement, il prend des initiatives. Oui, il s'y prend un peu tard, mais il montre de la volonté.

Camille Allard-Castonguay dit que l'AED s'est vraiment penché sur ce comité en décembre, mais que ce n'est pas normal que le comité mette la main à la pâte seulement depuis novembre. Elle a l'impression que l'AED va être en perte en avançant de l'argent. Il faut vraiment que le financement du comité soit à la hauteur de leurs dépenses.

Dany Desrosiers mentionne qu'il faut être optimiste par rapport au comité.

Camille Allard-Castonguay précise que l'AED a uniquement investi 700 \$ dans le comité jusqu'à maintenant.

Sophie Thériault ajoute que de toute façon l'AED perdrait plus d'argent en arrêtant d'investir dans le comité maintenant qu'en allant jusqu'au bout.

Camille Allard-Castonguay s'oppose en disant que c'est un comité gâteau, qu'il n'y a pas assez de financement et que le besoin de 1 000 \$ est le reflet d'un laisser-aller du comité. Tout comme le metteur en scène à 2 500 \$.

Sophie Thériault renchérit que oui le comité a vu gros, mais c'est la première année du comité depuis longtemps, donc il faut leur laisser leur chance.

Simon Gadbois dit qu'il faut prendre une décision et que c'est l'argent des cotisations étudiantes qui va absorber les pertes.

Steven Brassard précise que l'AED perdrait aussi de l'argent si elle fait annuler le contrat du metteur en scène.

Camille Allard-Castonguay mentionne que vu le mauvais financement, il s'agit d'une perte de près de 5 000 \$.

Sophie Thériault rappelle que quelques minutes plutôt **Camille Allard-Castonguay** avait dit à **Simon Barrette** qu'il aurait son argent, car il n'y avait pas de vote à faire.

Simon Gadbois s'oppose en disant que ce qui a été dit est que le risque serait discuté.

Mélina Roche veut avoir les chiffres exacts.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay précise tous les montants et rappelle que le risque que l'AED pourrait se retrouver à éponger est des 5 000 \$.

Mélina Roche s'informe du solde que le comité a dans son compte.

Camille Allard-Castonguay précise que le comité n'a pas de compte en banque, c'est l'AED qui gère leurs dépenses.

Steven Brassard renchérit qu'au final il n'y aura pas d'argent de perdu, puisque l'AED va utiliser le retour d'impôts qui est beaucoup plus grand que celui espéré.

Camille Allard-Castonguay trouve qu'il a trop de peut-être dans ce dossier.

Steven Brassard précise que l'AED ne peut pas faire mourir le comité, surtout que l'argent pour les financer est disponible.

Sophie Thériault mentionne qu'elle refuse que le CE se termine tant que le comité n'est pas financé.

Dany Desrosiers propose de continuer à soutenir le comité, cependant l'un des exécutants de l'AED pourrait prendre en charge le comité de la troupe de théâtre et faire un suivi, car un encadrement du comité ne ferait pas de mal. Il se porte lui-même volontaire pour le faire.

Sophie Thériault appui la proposition et se joint à **Dany Desrosiers** pour l'encadrement du comité.

Proposition adoptée à l'unanimité.

10. Fermeture

Jessie Dumais propose la fermeture du CE.

Mélina Roche appui la proposition.

Fermeture du CE à 13 h 16.